French
ORIGINAL : ENGLISH

SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

TELEGRAMME EN DATE DU 19 MAI 1946 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE SYRIE.

19 mai 1946. ETAT SYRIE.

A MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE.

LORS DE LA 23ème SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE TENUE A LONDRES LE SAMEDI 16 FEVRIER 1946 EN VUE DE DISCUTER LA QUESTION DU RETRAIT DES TROUPES ETRANGERES DES TERRITOIRES DE SYRIE ET DU LIBAN LE REPRESENTANT DES ETATS UNIS A PRESENTE AU CONSEIL DE SECURITE LA RESOLUTION SUIVANTE : LE CONSEIL DE SECURITE PRENANT ACTE DES DECLARATIONS FAITES PAR LES QUATRE PARTIES AINSI QUE PAR LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL, COMPTE QUE LES TROUPES ETRANGERES STATIONNEES EN SYRIE ET AU LIBAN SERONT RETIREES AUSSITOT QU'IL SERA POSSIBLE ET QUE LES NEGOCIATIONS A CETTE FIN SERONT ENTREPRISES SANS DELAI PAR LES PARTIES ET DEMANDE A CELLES-CI DE LE TENIR INFORME DU RESULTAT DES NEGOCIATIONS. BIEN QUE CETTE RESOLUTION EN VERTU DES TERMES DE L'ARTICLE 27 PARAGRAPHE 3 DE LA CHARTE N'EUT PAS DE VALEUR JURIDIQUE ELLE A ETE APPROUVEE PAR LA MAJORITE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECURITE AU NOMBRE DESQUELS SE TROUVAIENT LES REPRESENTANTS DU ROYAUME-UNI ET DE LA FRANCE QUI SE SONT ENGAGES A LUI DONNER EFFET. LE GOUVERNEMENT SYRIEN A L'HONNEUR DE FAIRE CONNAITRE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SECURITE QUE LE RETRAIT DES TROUPES DU TERRITOIRE DE SYRIE CONFORMEMENT A LA PROPOSITION DU DELEGUE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE A ETE EFFECTUE AU COURS DES DEUX PREMIERES SEMAINES DU MOIS D'AVRIL 1946.

Signé : SAADALLAH EL JABIRI
PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE SYRIE.